

Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Destinataire(s)

MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE GALLARDON
MONSIEUR LE DIRECTEUR - COMPAGNIE DES EAUX ET DE L'OZONE

Affaire suivie par :
MURIEL RIVET - 02 38 77 33 76 -
Fax : 02 37 36 29 93

[résultats à afficher en mairie](#)

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé, dans le cadre du contrôle sanitaire, sur l'unité de gestion de :

GALLARDON

Prélèvement	00106335	Commune	GALLARDON
Unité de gestion	0154 GALLARDON	Prélevé le :	jeudi 30 janvier 2020 à 10h02
Installation	UDI 001126 GALLARDON-BOURG	par :	SYLVAIN SAUBUSSE
Point de surveillance	P 0000002203 LE BOURG	Type visite :	D1
Localisation exacte	mairie		

Mesures de terrain

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Température de l'eau	11.2	°C				
pH	7.4	unité pH			6,50	25,00
Chlore libre	0.24	mg(Cl ₂)/L				9,00
Chlore total	0.25	mg(Cl ₂)/L				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type de l'analyse : 28D1 Code SISE de l'analyse : 00112281 Référence laboratoire : LSE2001-31835

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Coloration	<5	mg(Pt)/L				15,00
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélobimétrique NFU	<0.1	NFU				2,00

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

pH	7.65	unité pH			6.50	9.00
----	------	----------	--	--	------	------

MINERALISATION

Conductivité à 25°C	630	µS/cm			200.00	1100.00
---------------------	-----	-------	--	--	--------	---------

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L				0,10
Nitrates (en NO ₃)	31,0	mg/L		50,00		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00106335)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Toutefois, les analyses réalisées en production révèlent une teneur en perchlorates supérieure au seuil de 4 µg/l. En conséquence, et conformément à l'avis de l'ANSES, il convient de recommander à la population de limiter l'usage de l'eau du robinet pour les enfants de moins de 6 mois et de privilégier l'utilisation d'eau embouteillée pour la préparation des biberons.

Chartres, le 13 février 2020

P/la Préfète,
P/ le délégué départemental,
le responsable de l'unité
eaux potable et de loisirs

signé :

Baptiste GROFF